

# DSEST *RENCONTRES SCIENTIFIQUES*

Département de santé environnementale et santé au travail  
École de santé publique

**Le jeudi 10 septembre 2020**  
**De 12 h 00 à 12 h 30**  
**Via ZOOM**

## **Création d'une procédure harmonisée de sélection des mesures de prévention des risques chimiques pour la Direction des laboratoires de la DGORAL de Santé Canada**

**Conférencier : David Belisle, étudiant à la maîtrise (Stage)**

**Directrice académique : Nolwenn Noisel, professeure de clinique, DSEST et chercheure, CARTaGENE**

**Superviseure de stage : Katherine Groison, Conseillère à la Direction des laboratoires, Dir. Gén. opérations réglementaires et de l'application de la loi de Santé Canada**

Les laboratoires de la Direction des laboratoires de la DGORAL de Santé Canada utilisent la matrice d'évaluation des risques des services corporatifs du ministère pour évaluer leurs risques. Ensuite, chaque laboratoire possède ses propres méthodes pour sélectionner les mesures de prévention. Le mandat du stage était de créer une procédure de sélection harmonisée. Le projet a été réalisé en trois étapes. Premièrement, des entrevues semi-dirigées ont été menées auprès des 9 gestionnaires. Ensuite, les sources d'informations actuellement utilisées et des sources complémentaires provenant d'organismes gouvernementaux et de l'industrie pharmaceutique ont été répertoriées. Les forces et faiblesses de celles-ci ont été comparées selon 8 critères soulevés par les gestionnaires. Finalement, les sources ont été sélectionnées et hiérarchisées pour intégration dans la procédure. La procédure suit la hiérarchie des mesures de prévention de la partie XIX du Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail (élimination, substitution, réduction, protection, mesures administratives). Les 7 sources d'informations identifiées permettent de choisir les mesures de réduction et protection les plus adéquates lorsque plusieurs sont possibles. Ces sources sont : les mesures quantitatives, les évaluations d'experts, les recommandations de manufacturiers, les directives d'organismes publics, les bases de données spécialisées, les fiches de données de sécurité et COSHH Essentials. Ces sources sont hiérarchisées, dans cet ordre et sont utilisées de façon itérative. La procédure a été approuvée par plusieurs intervenants de l'organisation. Après validation finale, elle sera implantée progressivement afin d'améliorer la communication entre les laboratoires et d'harmoniser la sélection de mesures de prévention.